

France, & de préférer l'honneur de la nation à la tranquillité dont elle jouissoit.

Si la Cour de Londres n'avoit eu que le projet d'assurer solidement par un traité les limites des possessions respectives des deux Couronnes dans l'Amérique septentrionale, Elle auroit prevenu, ainsi que la France l'a fait, tous les incidens qui pouvoient engager les Puissances du continent de l'Europe à entrer dans une guerre qui leur étoit absolument étrangère, & qui, n'ayant réellement que cet objet relatif aux limites de l'Acadie & du Canada, ne pouvoit pas durer long-temps, & n'exigeoit le concours d'aucune autre Puissance ; mais l'Angleterre avoit des vûes plus étendues, Elle vouloit exciter une guerre générale contre la France, & Elle se flattoit de renouveler la fameuse ligue formée contre Louis XIV à l'occasion de l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne, & de persuader à toutes les Cours de l'Europe, que les limites de l'Acadie ne les intéressoient pas moins que la succession de Charles II.

La conduite de la France, après les premières hostilités en 1755, fut bien différente de celle de l'Angleterre ; le Roi tranquilloit ses voisins, contenoit ses Alliés, se refusoit aux projets avantageux d'une guerre qui lui étoit proposée sur le continent, & faisoit connoître à toutes les Nations, que son unique ambition étoit de contenir celle de l'Angleterre son ennemie dans de justes bornes, & de maintenir la justice & la paix entre les Puissances qui devoient regarder avec la neutralité la plus impartiale les différends concernant l'Amérique.

La Cour de Londres, pour parvenir à ses fins, profita de la conduite équitable & pacifique du Roi. Elle connut dans un allié de la France une vive opposition au repos & à l'inaction, & ne douta pas qu'en acquérant cet Allié, elle ne pût associer facilement à ses vûes la Maison qui étoit regardée comme l'ancienne rivale de celle de France ; mais l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, animée des mêmes principes de justice dont le Roi donnoit des preuves si recommandables, se refusa aux propositions de l'Angleterre, & préféra de s'exposer aux hasards d'une guerre injuste, suite naturelle & prévue du traité signé à Witehall, entre les rois d'Angleterre & de Prusse, au projet d'en entreprendre une qui auroit été contraire à la bonne foi de Sa Majesté Impériale.

Le Roi & l'Impératrice Reine, antérieurement à l'invasion du Roi de Prusse en Saxe, s'étoient unis le 1.^{er} de mai 1756, par un traité purement défensif ; Leurs Majestés avoient espéré que cette union arrêteroit le feu qui étoit prêt de s'allumer en Allemagne, & préviendroit une guerre sur le continent de l'Europe : leurs espérances furent trompées ; la Cour de Londres avoit mis les armes à la main au Roi de Prusse, rien ne pouvoit modérer un Prince dont la passion pour la guerre étoit malheureusement excessive : il la commença à la fin de 1756 par l'invasion de la Saxe & l'attaque de la Bohême.

Alors il exista deux guerres séparées, celle de la France & de l'Angleterre, qui dans son principe n'avoit rien de commun avec la guerre d'Allemagne & celle que le Roi de Prusse faisoit à l'Impératrice Reine, & dans laquelle le Roi d'Angleterre étoit intéressé, comme Allié de S. M. Prussienne ; & le Roi, comme